

# Optimisation de la collecte : quelles suites ?

Depuis le 21 septembre 2015 et suite à la conteneurisation de l'ensemble des communes du SIETOM (hors centres bourgs d'Hagetmau et Saint-Sever) nous avons pu modifier notre schéma de collecte et le nombre de passages dans les communes. Les premiers effets de ces mesures permettent d'afficher des résultats positifs.

**Collecte ordures ménagères**



Répartition des agents pour fortifier les autres services du SIETOM

Réduction des kilomètres parcourus (passage de 17,8 kms pour collecter 1 tonne à 13,6 kms)

Réduction du nombre de véhicules (de 14 à 11), du carburant consommé (-900 litres par semaine), des gaz à effet de serre et des frais d'entretien

**Collecte sélective et logistique**



Intégration d'un nouvel agent issu de la collecte ordures ménagères

Meilleure vidange des points tri

Compactage des bennes des déchetteries plus régulier dont le samedi sur la période estivale

Création de points tri supplémentaires pour plus de proximité (40 nouveaux points programmés en 2016)

**Déchetteries**



Intégration de 2 nouveaux agents issus de la collecte ordures ménagères

Ouvertures supplémentaires des déchetteries d'Amou, Mugron, Pomarez, Saint-Sever et Tartas (28h supplémentaires par semaine)

Doublon du gardiennage sur la déchetterie de Saint-Sever qui génère la plus grosse fréquentation (moyenne de 140 personnes par jour)

## Alerte aux déchets "à risques"

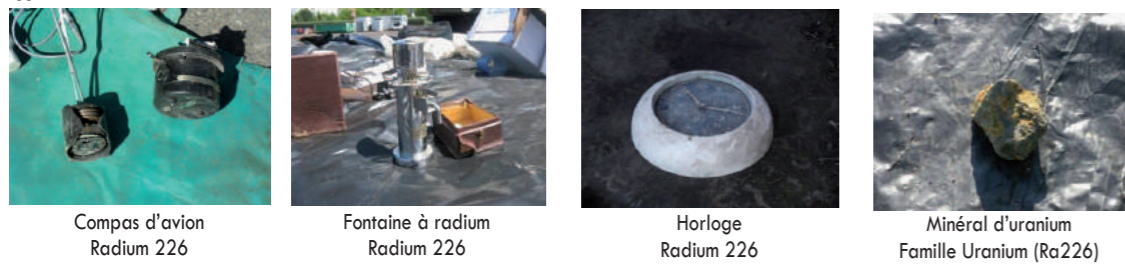
Ces dernières semaines, le SIETOM a été confronté à des événements peu ordinaires qui posent des problèmes de gestion et qui ont des incidences financières.

### Des déchets radioactifs dans des bennes de déchetteries

La plupart des bennes issues des déchetteries du SIETOM sont amenées sur son site de Caupenne avant leur traitement final. En entrant sur le site, chaque benne, et il en est de même pour l'ensemble des déchets qui entrent et qui sortent, passe dans un portique pour mesurer la radioactivité du chargement. Or, dernièrement, nous avons eu plusieurs déclenchements. Ces alarmes génèrent la mise en place d'une procédure réglementaire (isolement, caractérisation et enlèvement du déchet) et un coût avoisinant les 1700€.

Ces déchets ne sont pas dangereux dès lors que le contact prolongé avec l'homme n'est pas effectif mais ils doivent subir un traitement spécifique et ne pas être mis dans le circuit des déchets municipaux.

#### Types de déchets radioactifs trouvés en déchetterie :



### Des cendres chaudes dans les déchets verts et dans les conteneurs

Les cendres chaudes peuvent poser des problèmes dans la gestion des déchets. Dernièrement, les pompiers ont dû intervenir à plusieurs reprises suite à des incendies de conteneurs et un départ de feu dans les déchets verts d'une déchetterie. Ces incidents entraînent des dépenses importantes lorsqu'il faut changer un conteneur ainsi que son socle et son arceau métallique soit un coût de 350€.

Les cendres chaudes peuvent très bien se composter dans les déchets verts, mais il faut attendre qu'elles soient refroidies. Par contre, elle ne doivent pas aller dans les ordures ménagères et ce même froides.



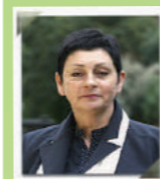
# la TRIBUNE du SIETOM

pour en savoir plus sur les déchets

Juin 2016 - n° 7

## edito

### Triens, triens, triens



Comme chaque année, nous souhaitons vous ouvrir nos portes pour vous faire visiter nos installations.

Cette journée est l'occasion de venir découvrir de quelle façon sont traités nos déchets mais aussi d'être sensibilisé aux quantités

que nous jetons et aux solutions que nous avons pour mieux les gérer. Outre la visite, nous vous proposons cette année un rallye du tri pour tester vos connaissances et repartir avec des cadeaux.

Je vous invite à venir nombreux afin de profiter de ce moment pour voir les moyens que nous mettons en oeuvre pour assurer un service public efficient.

Vous verrez en page 2 de ce numéro que nos résultats en matière de tri peuvent encore s'améliorer. C'est indéniable, des progrès ont été faits mais nous ne trions pas encore suffisamment et c'est dommage. Le tri doit devenir un acte de nos vies de tous les jours comme se brosser les dents, dormir ou encore manger. Nous devons prendre le réflexe de bien séparer nos déchets à la source et les amener dans les bons conteneurs à chaque fois.

Prenez le verre par exemple, on vous explique en page 4 que le mettre dans le bon conteneur engendre une économie de 166€ par tonne pour le SIETOM. Trier n'est plus aujourd'hui juste bénéfique pour l'environnement, il l'est aussi pour notre portefeuille.

Le SIETOM vient de créer une commission "éco-exemplarité dans les communes" qui oeuvre pour le déploiement d'actions favorisant le tri et la réduction des déchets. L'été approchant et avec lui ses fêtes, nous avons par exemple reconduit notre dispositif pour accompagner vos associations dans la gestion des déchets que peuvent générer leurs manifestations. Nous travaillons également sur la mise à disposition de conteneurs de tri dans les salles communales et toute autre action pouvant conduire à l'exemplarité.

Enfin, vous verrez aussi en page 4 que les effets attendus de l'optimisation sont là et que nous pouvons nous en réjouir. Ces mesures ont demandé des changements d'habitude pour tous mais au final nous pouvons nous satisfaire des premiers bilans mais croyez bien que nous n'allons pas nous arrêter là.

Odile Lafitte  
Présidente du SIETOM

# Portes Ouvertes

au SIETOM de Chalosse

Samedi 11 juin 2016

9h - 12h30 / 14h - 18h



### VISITE A PIED OU EN VOTURE ÉLECTRIQUE

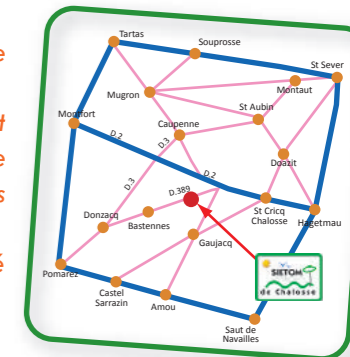
Visite de nos installations (usine de traitement, centre d'enfouissement, compost...) à pied ou en voiture électrique

### Rallye du tri

Venez participer à notre rallye du tri.

Parcourez 5 stands pour tout connaître sur le tri et le recyclage et repartez avec des cabas de tri pour la maison.

- Fabrication de papier recyclé
- Course au tri
- Quizz sur les déchets
- Loto matière
- Puzzle géant



### COLLATION "O DÉCHET"

Offerte à tous nos visiteurs



815 Route des Partenses (D389)  
40 250 Caupenne  
Tel : 05 58 98 57 57  
Coordonnées GPS  
Latitude : 43.6620  
Longitude : -0.7572

Responsable de la publication : Madame Odile LAFITTE  
Conception et réalisation : Service communication  
Impression : Imprimerie d'Albret - 40 140 SOUSTONS  
Tirage : 32 600 exemplaires  
Dépôt légal : en cours

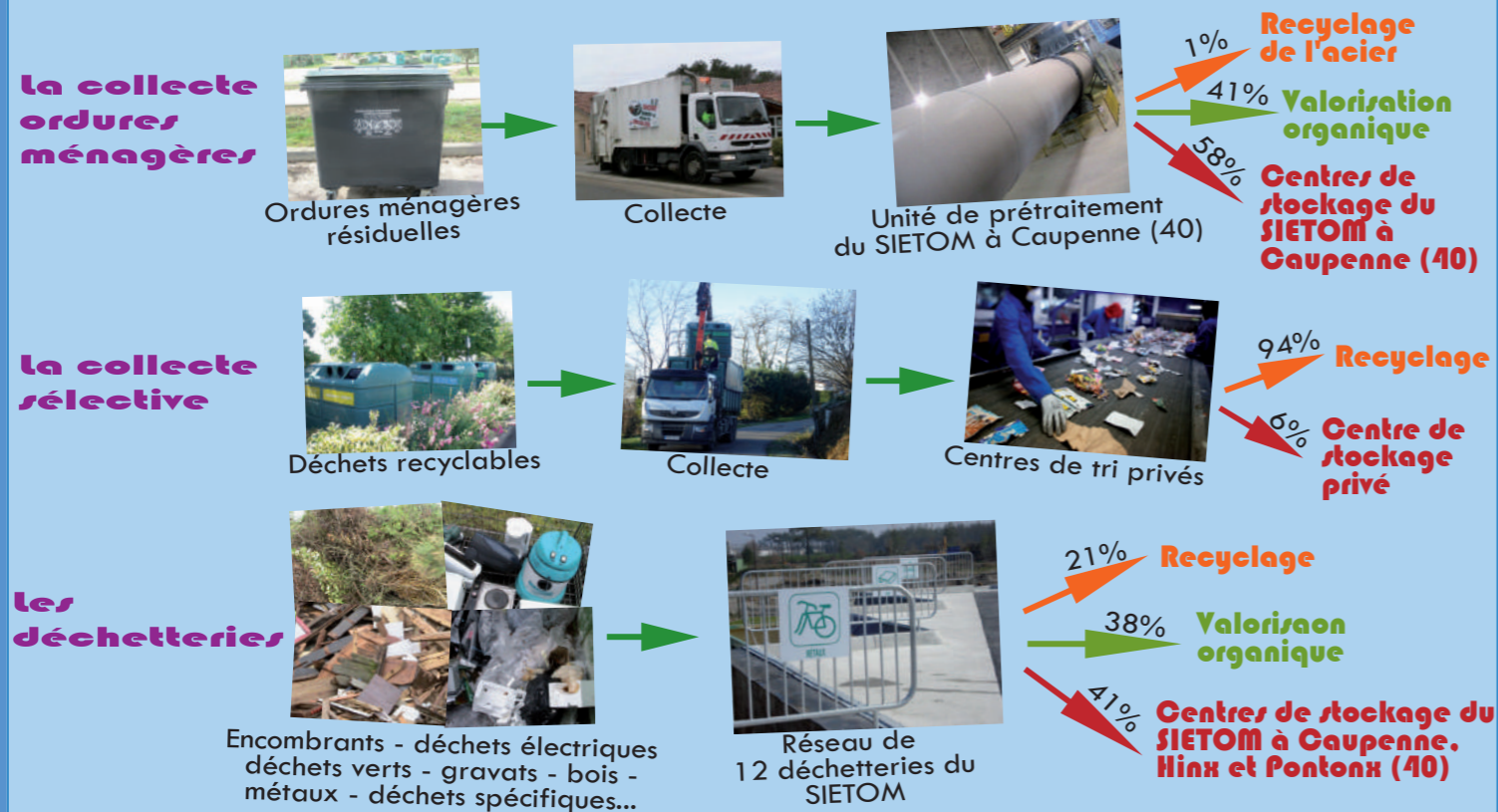
#### Nos partenaires :



SIETOM de Chalosse  
815 route des Partenses  
40 250 Caupenne  
Tel : 05.58.98.57.57  
www.sietomdechalosse.fr

# Bilan 2015

## Comment vos déchets ont-ils été pris en charge?



**Combien de déchets ont été collectés?**

Type de déchet	Quantité (en tonnes)
Les ordures ménagères	16 621
Les déchets verts	7 653
Les encombrants	4 940
Les gravats	3 326
Le bois	2 168
Le verre	2 098
Le papier	1 904
Les métaux	761
Le carton	621
Les déchets électriques	511
Les emballages	507
Les textiles	170
Le mobilier	97
Les déchets spécifiques	96



# Programme de prévention : on continue

Depuis 2012, le SIETOM est engagé dans un programme local de prévention des déchets avec pour objectif une diminution de 7% des ordures ménagères et assimilés par habitant. De nombreuses actions ont été amorcées depuis le lancement et aujourd'hui les résultats montrent que nos modes de consommation évoluent et notre façon de jeter également. Arrivé en fin d'année 4, tous les signaux sont au vert pour atteindre l'objectif fixé en 2017. Durant l'année 2015, nous avons poursuivi nos actions dont certaines ont permis d'offrir de nouveaux services :

- Aide à l'ouverture d'une recyclerie à Hagetmau avec financement d'une partie du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et mise en place de caissons "réemploi" dans les déchetteries de Hagetmau, Rion-des-Landes, Saint-Sever et Tartas. Dans les prochains mois, seront équipées les déchetteries d'Amou, Poyartin, Pontonx-sur-Adour, Pouillon et Geaune.
- Amélioration de la gestion des déchets de fêtes avec mise à disposition aux communes de conteneurs de tri, de gobelets réutilisables et de fûts pour la collecte des huiles de friture.
- Ouverture de l'équipement de clubs sportifs en gourdes vers de nouvelles disciplines (tennis, natation, badminton, judo, athlétisme et gymnastique). Bilan : 13 clubs inscrits pour 964 gourdes distribuées.
- 2 nouveaux courts métrages réalisés sur les cantons de Geaune et Hagetmau avec diffusion dans les cinémas locaux. 2 autres sont en cours de tournage sur les cantons d'Amou et Pouillon.
- Distribution de composteurs individuels : 30% de foyers équipés. Poursuite de l'opération et réflexion sur la mise à disposition d'un broyeur auprès des particuliers.
- Distribution d'autocollants « Stop pub » et de cabas.
- Réalisation d'un plan d'actions pour engager le SIETOM dans des actions éco-exemplaires.
- Dotation de couches lavables à la future micro crèche de Saint-Aubin et à l'EHPAD de Tartas.
- Réalisation de pesées dans 2 cantines scolaires pour évaluer le gaspillage alimentaire.
- Dotations de nouveaux hébergeurs en composteurs et cabas.

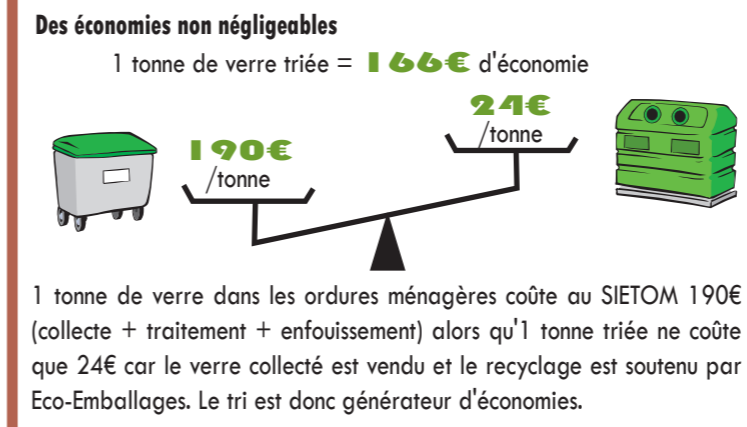


## Les bons réflexes tri

### Le tri du verre. un geste important

En 2015, seuls 27,4 kg de verre par personne ont été collectés sur le périmètre du SIETOM. C'est peu comparé au territoire national où la moyenne est de 40,6 kg. Mais au fait, trier le verre à quoi ça sert?

**Une aide à la Ligue contre le cancer**  
Le SIETOM verse 3,05€ à la Ligue contre le Cancer par tonne collectée. L'argent donné sert pour aider les malades et accompagner les familles. En 2015, le SIETOM a versé la somme de 6 399€. En 2016, si chacun de nous trie ne serait-ce que 5 bouteilles en verre en plus, nous pourrions verser près de 7 000€.



### Aller à la déchetterie : un modèle de bon sens

Quoi de mieux que ma déchetterie pour trier et valoriser mes déchets ? Nous avons tous un jour ou l'autre un appareil électrique, du mobilier ou bien encore un pot de peinture à jeter. Pour s'en débarrasser, rien de plus simple, il suffit d'aller dans la déchetterie la plus proche de son domicile. Et au SIETOM ce n'est pas ce qui manque puisqu'il y en a 12, soit 1 pour 6 500 habitants contre 14 000 au niveau national. Mais quels sont les avantages à aller à la déchetterie ?

- **L'accès est gratuit** : le SIETOM autorise l'accès à ses déchetteries gratuitement à l'ensemble de ses usagers. Par contre, si les particuliers ne sont pas limités en volume, les professionnels ne peuvent déposer plus de 1m3 par semaine.
- **Le tri est de plus en plus affiné** : en venant sur la déchetterie, vous apercevrez que chaque déchet a sa place. De nouvelles filières se sont développées dernièrement avec des bennes pour le mobilier sur Tartas et Rion-des-landes et en juillet sur Pontonx et Poyartin. Ou encore, le tri des déchets spéciaux dans des bacs spécifiques. Tout ce tri permet aujourd'hui d'avoir une meilleure valorisation des déchets.
- **Je fais vivre l'économie circulaire** : vous pouvez déposer des objets "réemployables" dans les caissons réemploi installés sur nos déchetteries (voir ci-dessus). Ils sont ensuite récupérés, nettoyés et réparés si nécessaire par Landes Partage qui les remet en vente sur son site d'Hagetmau à des prix modiques. Cette initiative a permis la création de 8 emplois en insertion.